

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION

**INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LA MOELLE EPINIERE ET
L'ENCEPHALE (IRME)**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Siège social : 25, rue Duranton - 75015 Paris



Association INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LA MOELLE EPINIERE ET L'ENCEPHALE (IRME)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LA MOELLE
EPINIERE ET L'ENCEPHALE (IRME),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LA MOELLE EPINIERE ET L'ENCEPHALE (IRME) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe (page 10) qui expose le changement de méthodes relatif à la présentation des comptes annuels conformément au règlement ANC n° 2023-03 et n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de l'assemblée générale et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée générale.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et



sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 juin 2026

D.Associations

Catherine Faraut

COMPTES ANNUELS

Période du 01 /01 /2025 au 31 /12/2025

Association IRME

23 Rue DURANTON

75015 PARIS 15
FRANCE

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrit au tableau de l'ordre de Paris

<http://www.exponens.com>

COMPTEs ANNUELS

- BILAN ACTIF -

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	17 223	16 993	230	952
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	823 157	299 361	523 796	464 835
Autres immobilisations corporelles	259 869	233 574	26 295	12 565
Immobilisations en cours, avances et acomptes				92 200
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 760		37 760	2 347
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 138 009	549 928	588 081	572 899
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	132 665		132 665	7 014
Charges constatées d'avance	19 981		19 981	
Valeurs Mobilières de Placement	1 400 000		1 400 000	300 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	376 912		376 912	1 032 785
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 929 558		1 929 558	1 339 799
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	3 067 567	549 928	2 517 639	1 912 698

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	609 796	609 796
Total Fonds propres sans droit de reprise	609 796	609 796
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-314 957	-333 284
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	293 684	18 327
situation Nette (sous-total)	588 523	294 839
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	588 523	294 839
FONDS REPORTEs ET DEDIEs		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 280 191	1 062 052
TOTAL FONDS REPORTEs ET DEDIEs	1 280 191	1 062 052
PROVISIONs		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONs		
DETTEs		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 960	19 146
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	96 230	86 955
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	249 475	348 476
Autres dettes	161 260	101 230
Produits constatés d'avance	5 000	
TOTAL DETTEs	648 925	555 807
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	2 517 639	1 912 698

*Modèle Association

- COMPTE DE REsULTAT -

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	52 970	
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 000	8 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	976 746	708 812
Dont les dons manuels	99 082	413 812
Dont Mécénats	400 000	295 000
Dont Legs, donations et assurances-vie	477 665	
Contributions financières	600 000	398 016
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	169 395	117 473
Autres produits	10 465	10
Total des produits d'exploitation (I)	1 811 576	1 232 312
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	559 795	318 389
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 143	12 213
Salaires	293 560	275 921
Cotisations sociales	112 937	110 761
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	182 780	178 439
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	387 534	328 983
Autres charges	620	230
Total des charges d'exploitations (II)	1 545 369	1 224 936
REsULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	266 207	7 376

*Modèle Association

- COMPTE DE REsULTAT -

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	35 928	12 723
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	35 928	12 723
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
REsULTAT FINANCIER (IV - III)	35 928	12 723
REsULTAT COURANT AVANT IMPÔTs (I - II + III - IV)	302 135	20 098
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles (VI)	4 208	
REsULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-4 208	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 243	1 771
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 847 504	1 245 034
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 553 820	1 226 707
EXCEDENT OU DEFICIT	293 684	18 327
CONTRIBUTIONs VOLONTAIREs EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	230 754	228 238
Bénévolat		
TOTAL	230 754	228 238
CHARGEs DES CONTRIBUTIONs VOLONTAIREs EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature	230 754	228 238
Personnel bénévole		
TOTAL	230 754	228 238

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

IRME

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 517 639€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 293 684€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Un nouveau centre de recherche et d'évaluation pour les personnes en situation de neuro handicap intitulé Lab'Neuro a été créé fin 2025. De nouveaux locaux ont été pris pour accueillir ce centre.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, tel que modifié par les règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié par le règlement ANC n° 2023-03 du 07 juillet 2023.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règles et méthodes comptables complémentaires ANC 2022-06 :

Les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06.

Les changements de méthodes comptables, suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 et la nouvelle application du règlement ANC 2023-03 applicables aux associations, impactent la structure du compte de résultat 2025. Cette 1ère application (afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025) a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document, sans avoir impact sur le résultat ni sur les capitaux propres.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'IRME fédère chercheurs et cliniciens (urgentistes, réanimateurs, chirurgiens, rééducateurs) qui travaillent sur les traumatismes du système nerveux.

L'Association a pour objectifs :

- d'informer le public, le corps médical et les autorités sanitaires et sociales, de façon notamment à améliorer l'état des connaissances scientifiques et médicales, informer sur le parcours de soins et sensibiliser aux problèmes des patients traumatisés médullaires cervicaux et thoraciques,
- d'apporter une aide morale aux familles confrontées à ces traumatismes et répondre à leurs questions sur les parcours de soins,
- de contribuer à l'effort de recherche médicale et scientifique et à l'amélioration des pratiques de soins relatifs aux traumatismes.

Nos actions :

- susciter et organiser des programmes de recherche clinique et fondamentale,
- soutenir financièrement des équipes sélectionnées par un conseil scientifique indépendant constitué de spécialistes français et internationaux, via un appel d'offres annuel,
- faciliter la communication chercheurs-cliniciens-patients,
- être à l'écoute des attentes des patients, des personnes handicapées et de leurs proches, les orienter pour une prise en charge adaptée,
- diffuser l'information scientifique au travers d'une Lettre de l'IRME, l'organisation de colloques et de réunions d'information.

Nos axes de recherche :

- la prise en charge en rééducation du blessé médullaire à l'aide de techniques innovantes (exosquelette),
- l'inhibition de la cicatrice gliale par thérapie génique,
- identifier des biomarqueurs dans les lésions du système nerveux (imagerie de recherche avancée, dosage de protéines),
- optimiser les circuits indemnes (par greffes de nerfs et électrostimulation).

Les moyens mis en œuvre :

- assurer la promotion d'études cliniques et renforcer les réseaux de prises en charge, proposer des bilans de référence pour une prise en charge adaptée,
- proposer des collaborations multidisciplinaires,
- organisation de projet de préclinique.

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

• État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	17 223	-	-	-	-	17 223
Total Immobilisations Incorporelles (I)	17 223	-	-	-	-	17 223

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	600 439	-	237 370	-	14 652	823 157
Installations générales, agencements, aménagements divers	211 802	-	5 210	-	-	217 012
Matériel de transport	1 706	-	-	-	-	1 706
Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 773	-	16 378	-	-	41 151
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	92 200	-	-	92 200	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	930 920	-	258 958	92 200	14 652	1 083 027

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebut	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	2 347	-	58 163	-	22 750	37 760
Total Immobilisations Financières (III)	2 347	-	58 163	-	22 750	37 760
TOTAL (I + II+III)	950 490	-	317 121	92 200	37 402	1 138 009

- Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	16 271	722	-	16 993
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	135 604	178 409	14 652	299 361
Autres immo. corp. - Inst. générales, agencts, aménag. divers	202 941	1 875	-	204 816
Autres immo. corp. - Matériel de transport	1 212	494	-	1 706
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 564	5 488	-	27 052
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	361 320	186 267	14 652	532 935
TOTAL GENERAL	377 591	186 989	14 652	549 928

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	37 760	-	37 760
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-
Autres	130 632	130 632	-
Charges constatées d'avance	19 981	19 981	-
TOTAUX	188 372	150 612	37 760
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-		

Informations sur les postes du passif du bilan :**Tableau de Variation des Fonds Propres :**

Variation des fonds Propres	Début Exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution / Consommation		Fin exercice
		Montant	dont générosité public	Montant	dont générosité public	Montant	dont générosité public	
Fonds propres sans droit de reprise	609 796							609 796
Fonds propres avec droit de reprise	-							-
Écarts de réévaluation	-							-
Réserves	-							-
Report à nouveau	-333 284	18 327	-					-314 957
Excédent ou déficit de l'exercice	18 327	- 18 327	-	293 684				293 684
Dotations consommables	-							-
Subventions d'investissement	-							-
Provisions réglementées	-							-
TOTAUX	294 839	-	-	293 684		-	-	588 523

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Information sur les fonds dédiés :

- Contributions Financières d'autres Organismes :

Tableau de variation des fonds dédiés issue de Contributions financières d'autres organismes:

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont Remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FD HAL	8 636		8 636			8 636	
FD LABNEURO (ex GMF)	404 925	247 644				652 569	
FD Centre de marche		139 890				139 890	
TOTAUX	413 561	387 534	8 636		-	801 095	-

- Ressources liées à la Générosité du Public :

Tableau de variation des fonds dédiés issue de Ressources liées à la générosité du public:

Projet	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FD Centre de marche	648 490		160 759			487 731	
TOTAUX	648 490		160 759		-	487 731	

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	136 960	136 960	-	-
Dettes fiscales et sociales	96 230	96 230	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	249 475	249 475	-	-
Autres Dettes	161 260	161 260	-	-
Produits constatés d'avance	5 000	5 000	-	-
TOTAUX	648 925	648 925	-	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>	-			

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations sur les postes du compte de résultat :

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	-	-
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
<i>dont forfait Etat</i>	-	-
<i>dont forfait Région</i>	-	-
<i>dont forfait Département</i>	-	-
<i>dont forfait Communes et groupements de communes</i>	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
Sous-total concours publics	-	-
Subventions État	2 000	-
Subventions Région	-	-
Subventions Département	-	-
Subventions Communes et groupements de communes	-	-
Autres subventions d'exploitation	-	-
<i>dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)</i>	-	-
<i>dont autres subventions (Saclay)</i>	-	8 000
Report de subventions	-	-
Sous-total subventions d'exploitation	2 000	8 000
TOTAUX	2 000	8 000

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Information sur les ressources de l'exercice :**Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations :**

Les campagnes d'appel à la générosité du public, effectuées au travers de la "Lettre", ont des retombées financières qui se prolongent dans le courant de l'exercice suivant.

Dans un souci de rattachement des produits à l'exercice concerné, il a été décidé de constater le produit des dons sur l'exercice de l'émission de la "Lettre", dans les premiers jours de l'année suivante. Pour l'exercice 2025, la date retenue est le 15 janvier 2026.

Détail de la rubrique " Legs, donations ou assurances-vie " figurant au compte de résultat sous forme de tableau :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	
Montant de la rubrique de produits " Legs ou donations " définie à l'article 213-9	477 665
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés.	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la Rubrique	477 665

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur la mise à disposition de locaux qui représente 230 754 € au titre de l'année 2025.

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

	CAC 1 (€ TTC)	CAC 2 (€ TTC)
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes		
Honoraires afférents à la certification des comptes	6 000	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	6 000	

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature :

L'IRME est administrée par un Conseil d'Administration composé uniquement de bénévoles qui ne perçoivent aucune rémunération.

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	4,00
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	1
TOTAL	5,00

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations spécifiques pour les entités faisant appel public à la générosité :

Le Compte d'Emplois et Ressources a été établi suivant le règlement ANC-2018-06, tel que modifié par le règlement ANC n° 2023-03 du 07 juillet 2023

Sont considérées comme missions sociales de l'association, le financement de la recherche, le fonctionnement du Conseil Scientifique en charge de la sélection des programmes de recherche.

Les frais de collecte sont constitués des charges liées à l'ensemble des frais relatifs à la préparation et la diffusion de la lettre de l'Irme, ainsi qu'à l'organisation d'événements permettant la collecte de fonds.

Les dons manuels et legs sont considérés comme non affectés, et sont portés en emplois sur le financement de la recherche. Les autres ressources de l'Irme sont essentiellement constituées de subventions d'organismes privés dont la plus grande partie est affectée à la recherche.

Les frais de fonctionnement sont financés par le prélèvement d'une quote-part de frais de gestion sur les autres fonds privés ainsi que par les autres produits, avant d'être financés par la générosité du public.

Il ressort du Compte des Emplois et Ressources 2025 un montant de collecte auprès du public de 260 K€, pour un montant de dépenses financés par la générosité du public de 260 K€.

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat par origine et destination :

A. PRODUITS CHARGES PAR ORIGINE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	976 746	99 082	708 812	708 812
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	976 746	99 082	708 812	708 812
-Dons manuels	99 082	99 082	413 812	413 812
-Legs, Donations et assurances-vie	477 665			
-Mécénat	400 000		295 000	295 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	701 363		410 749	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	600 000		398 016	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	101 363		12 733	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			8 000	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	169 395	160 759	117 473	
TOTAL	1 847 504	259 841	1 245 034	708 812
CHARGES				
1- MISSIONS SOCIALES	908 974	73 765	646 290	436 608
1.1 Réalisées en France	908 974	73 765	646 290	436 608
-Actions réalisées par l'organisme	908 974	76 765	646 290	436 608
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
-Actions réalisées par l'organisme				
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 287		3 856	3 856
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 287		3 856	3 856
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	60 794		67 369	22 855
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	186 989	186 075	178 439	174 077
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 243		1 771	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	387 534	-	328 983	71 416
TOTAL	1 553 820	259 841	1 226 707	708 812
RESULTAT	293 684	-	18 327	-

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
-Bénévolat				
-Prestations en Nature				
-Dons en Nature				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	230 754			
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en Nature				
Dons en nature				
TOTAL	230 754	-	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	230 754			
- Réalisées en France	230 754			
- Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	230 754	-	-	-

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

EMPLOIS PAR DESTINATION		N	N-1
1- Missions Sociales		73 765	436 608
France	-Actions Réalisées par l'organisme	73 765	436 608
	-Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
Etranger	-Actions Réalisées par l'organisme		
	-Versements à un organisme central ou organismes agissant en France		
2- Frais de Recherche de Fonds			3 856
3- Frais de Fonctionnement			22 855
TOTAL DES EMPLOIS		73 765	463 319
4- Dotations aux Provisions et Dépréciations		186 075	174 077
5- Reports en fonds Dédiés de l'exercice		-	71 416
Excédent de la générosité du public de l'exercice			
TOTAL		259 841	708 812

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

RESSOURCES PAR ORIGINE	N	N-1
IRME		
1- Ressources Liées à la générosité du Public	99 082	708 812
1.1 Cotisations Sans Contreparties		
1.2 Dons, Legs et Mécénats	99 082	708 812
-Dons Manuels	99 082	413 812
-Legs, Donations et assurances-vie		
-Mécénats		295 000
1.3 Autres Ressources liées à la générosité du public		
TOTAL DES RESSOURCES	99 082	708 812
2- Reprises sur Provisions et dépréciations		
3- Utilisation des fonds dédiés antérieurs		
Déficit de la générosité du Public de l'exercice		
TOTAL	99 082	708 812
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	N	N-1
IRME		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
-Réalisées en France		
-Réalisées à l'étranger		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAUX	-	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	N	N-1
IRME		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
-Bénévolat		
-Prestations en nature		
-Dons en nature		
TOTAUX	-	-

IRME

du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	N	N-1
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	648 490	577 074
(-) Utilisation	160 759	
(+) Report		71 416
FONDS DEDIES LIES A GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	487 731	648 490

Avantages et ressources provenant de l'étranger :

L'article 4 du décret n° 2021-1812 du 24 décembre 2021 pris en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République précise les mentions à faire figurer dans l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger.

L'association n'a perçues aucune ressources provenant de l'étranger en 2025.